



RENSEIGNEMENTS SUR LE CERTIFICAT DE DÉROGATION EN PARADRESSAGE 2026 DE CANADA ÉQUESTRE

Le certificat de dérogation en paradressage de Canada Équestre (CE) permet aux athlètes ayant une déficience physique et/ou sensorielle de participer à des concours de dressage sanctionnés par CE.

Il est très important que vous preniez connaissance de ce document qui contient des informations détaillées sur l'utilisation des aides compensatoires et de l'équipement adapté dans les concours de dressage de CE.

Les athlètes ayant une déficience peuvent participer à des concours de dressage et à des épreuves consacrées au paradressage.

- Qu'elles et ils aient ou non recours à des aides compensatoires ou à de l'équipement adapté, toutes les cavalières et tous les cavaliers avec une déficience qui prennent part à des épreuves consacrées au paradressage de niveau Bronze de CE doivent présenter un certificat de dérogation à la ou au secrétaire du concours lors de leur inscription.
- Les athlètes avec une déficience physique ou sensorielle qui prennent part à des épreuves de paradressage de niveau Bronze de CE doivent détenir un certificat de dérogation en paradressage de CE, sur lequel figurent les aides compensatoires ou l'équipement adapté qu'elles ou ils peuvent utiliser dans les concours.
- Pour pouvoir être utilisés lors des concours, les aides compensatoires et l'équipement adapté doivent obligatoirement figurer sur le certificat de dérogation.
- Lors de leur participation à des concours de dressage de CE de niveau Argent ou Or, les athlètes avec une déficience qui utilisent des aides compensatoires doivent détenir un profil de classification CE ou une copie à jour de la liste principale de classification de CE, sur laquelle figure les aides compensatoires ou l'équipement adapté qu'elles ou ils peuvent utiliser dans les concours.
- Pour obtenir une liste des aides compensatoires et de l'équipement adapté en fonction du profil de l'athlète, veuillez consulter le tableau récapitulatif de l'annexe IV des Règlements pour concours de paradressage de la FEI sur le site Web de la FEI – [LIEN](#) (en anglais).
- Les aides compensatoires et l'équipement adapté servent à compenser les limitations physiques résultant de la déficience de l'athlète afin de lui permettre de monter à cheval. Il peut s'agir, par exemple, d'une poignée fixée à l'avant de la selle, permettant à une personne atteinte d'une lésion médullaire sévère de se tenir en équilibre sur le cheval en toute sécurité.

Les aides compensatoires et l'équipement adapté ne doivent pas pallier un manque de compétences en équitation ni améliorer les performances du cheval, sans quoi il s'agirait alors d'aides à l'entraînement. Le bien-être du cheval est primordial dans l'examen de l'utilisation des aides compensatoires.



Les athlètes et leur entraîneure ou entraîneurs sont responsables de documenter correctement les aides compensatoires et l'équipement adapté utilisés dans les concours sur le certificat de dérogation en paradressage et de s'assurer qu'ils ont été approuvés par le département de paradressage de CE.

Athlètes avec une déficience physique, visuelle ou sensorielle

- Les athlètes qui participent à une épreuve consacrée au paradressage de niveau Bronze de CE doivent transmettre une demande de certificat de dérogation, qu'elles ou ils aient besoin ou non d'aides compensatoires ou d'équipement adapté.
- Lors de leur participation à des concours de dressage de niveau Argent ou Or de CE, les athlètes avec une déficience physique, visuelle ou sensorielle qui utilisent des aides compensatoires ou de l'équipement adapté doivent détenir un profil de classification de CE ou une copie à jour de la [liste principale de classification de CE](#) (en anglais), sur laquelle figurent les aides compensatoires ou l'équipement adapté non standard autorisés lors des concours.

Exception : Les athlètes avec une déficience auditive peuvent présenter un certificat de dérogation en paradressage de CE lors des concours de dressage de CE de niveaux Bronze, Argent et Or afin de pouvoir utiliser un appareil de communication bidirectionnelle. L'athlète ne doit porter qu'un seul écouteur afin de pouvoir entendre les instructions du ou de la commissaire. Par ailleurs, l'athlète dont la déficience auditive est attestée peut aussi utiliser un casque d'écoute si l'organisatrice ou l'organisateur du concours est en mesure de nommer une personne pour superviser la lectrice ou le lecteur. Les certificats de dérogation en paradressage de CE indiquant la déficience auditive de l'athlète doivent être soumis lors de l'inscription au concours. La ou le commissaire ainsi que la ou le juge doivent également en être informés.

Directives entourant les dérogations en paradressage de CE

1. Les athlètes avec une déficience physique, visuelle ou sensorielle — qu'elles et ils aient recours ou non à des aides compensatoires et de l'équipement adapté — doivent détenir :
 - soit un certificat de dérogation en paradressage de CE (uniquement pour les concours Bronze);
 - soit un profil de classification CE (pour les concours Argent et Or).

Ces documents doivent mentionner clairement les aides compensatoires et l'équipement adapté approuvés, y compris les aides standard et non standard.

2. La liste principale des dérogations en paradressage de CE est une liste *distincte* de la liste principale de classification de CE qui ne concerne que les concours de niveau Bronze. Elle répertorie le nom de l'athlète, les aides compensatoires et l'équipement adapté approuvés et la date d'expiration de la dérogation.
3. Les athlètes de niveau Bronze doivent présenter une copie de leur certificat de dérogation en paradressage de CE et/ou s'assurer que leur nom, leurs aides compensatoires et leur équipement adapté approuvés ainsi que la date d'expiration de leur dérogation figurent sur la liste principale des dérogations en paradressage de CE.

Les athlètes de niveau Argent ou Or doivent s'assurer de figurer sur la liste principale de classification de CE ou fournir une copie de leur profil de classification de CE, en plus d'avoir un exemplaire de ces documents avec elles ou eux en tout temps sur le site du concours.

4. Les organisatrices et organisateurs du concours doivent informer les officielles et officiels avant le début du concours du fait qu'une ou un athlète détient un certificat de dérogation en paradressage de CE (niveau Bronze) ou un profil de classification de CE (niveaux Argent et Or).



Elles et ils doivent aussi leur fournir une copie du certificat de dérogation en paradressage de CE (niveau Bronze) **ou** de l'extrait pertinent de la liste principale des dérogations en paradressage de CE **ou** du profil de classification de CE (niveaux Argent et Or).

5. Les commissaires ainsi que les officielles et officiels du concours ont le droit et la responsabilité d'inspecter les aides compensatoires ou l'équipement adapté et de déterminer si une aide est dangereuse pour le cheval ou l'athlète. Il est essentiel que l'athlète puisse se dégager du cheval à tout moment.
6. Si les communications électroniques sont autorisées en vertu du certificat de dérogation en paradressage de CE de l'athlète (niveau Bronze) ou du profil de classification de CE (niveaux Argent et Or), la personne qui communique avec l'athlète dans l'arène doit s'asseoir à côté d'une officielle ou d'un officiel du concours.
7. Les athlètes de niveau Bronze peuvent concourir dans la catégorie dans laquelle elles ou ils se sentent le plus à l'aise. Cependant, elles ou ils sont encouragés à s'inscrire dans le niveau le plus élevé correspondant à leurs capacités.
8. Tout certificat de dérogation n'ayant pas fait l'objet d'une demande de renouvellement dans les deux (2) mois suivant sa date d'expiration sera considéré expiré.

Remplir le certificat de dérogation en paradressage de CE

1. En collaboration avec leur entraîneure ou entraîneur, les athlètes doivent évaluer la nécessité de recourir à des aides compensatoires ou de l'équipement adapté. La ou le médecin de l'athlète doit remplir et signer le formulaire d'information sur le diagnostic (lien vers le formulaire) inclus dans le formulaire de demande de dérogation en paradressage de CE.
2. Les demandes de certificat de dérogation en paradressage de CE doivent être transmises au département de paradressage de CE. Toutes les sections de la demande doivent être dûment remplies.
3. Une copie de la demande de certificat sera conservée par le département de paradressage de CE, qui ne la rendra pas publique. Il n'est pas nécessaire de présenter la demande de certificat dans le cadre de l'inscription au concours.
4. Les athlètes doivent s'assurer que toutes les aides compensatoires et l'équipement adapté utilisés dans les concours de niveau Bronze sont bien documentés sur leur certificat de dérogation en paradressage de CE. Les athlètes ne peuvent utiliser que les aides qui figurent sur leur certificat.
5. La demande de certificat de dérogation en paradressage de CE est en vigueur jusqu'à la date d'expiration indiquée sur le certificat.
6. Toutes les demandes de certificat de dérogation en paradressage de CE sont examinées et approuvées par le groupe consultatif de classification en paradressage.
7. Le groupe consultatif de classification en paradressage peut demander des pièces justificatives supplémentaires avant d'approuver la demande de certificat de dérogation de l'athlète.



ANNEXE 1

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT DE DÉROGATION EN PARADRESSAGE DE CE

(PAGE 1 DE 4)

Ce formulaire doit être rempli par les athlètes qui souhaitent prendre part à une épreuve de dressage ou de paradressage de niveau Bronze, qu'elles ou ils utilisent ou non des aides compensatoires et de l'équipement adapté.

Les athlètes sont responsables de demander un nouveau certificat de dérogation en paradressage de CE ou le renouvellement de ce certificat à l'aide de ce formulaire. Les demandes de renouvellement doivent être transmises avant la date d'expiration du certificat. Tous les certificats de dérogation sont valides pour un an.

Toutes les demandes de certificat de dérogation en paradressage de CE sont examinées et approuvées par le groupe consultatif de classification en paradressage.

VEUILLEZ REMPLIR TOUTES LES SECTIONS DE CE FORMULAIRE AVEC UNE ÉCRITURE LISIBLE.

Prénom et nom : _____ **Numéro de licence sportive de CE :** _____

Adresse : _____

Ville : _____ **Province/territoire/État :** _____ **Code postal :** _____

Téléphone : (____) _____ - _____ **Courriel :** _____

Date de naissance : ____/____/____ (JJ/MM/AAAA)

Genre : Féminin Masculin X



ANNEXE 1

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT DE DÉROGATION EN PARADRESSAGE DE CE

(PAGE 2 DE 4)

Expliquez brièvement votre déficience médicale et la façon dont elle affecte vos activités de la vie quotidienne (ex. : force, mobilité, etc.) :

Les athlètes peuvent utiliser les aides compensatoires et l'équipement adapté approuvés dont elles ou ils ont besoin pour monter à cheval. Ces aides ne doivent pas leur donner un avantage sur les autres athlètes. Les athlètes doivent utiliser le moins d'aides possible.

Aides compensatoires et équipement adapté standard : salut avec la tête seulement, trot assis ou en montée, gants, éperons, tout type de selle, poignée souple, selle profonde, bandes élastiques sur les étriers, étriers fermés, étriers magnétiques, un (1) fouet, bricole et/ou courroie d'encolure, rênes séparées sur une bride double, bandes élastiques dans les rênes, veste de sécurité (dont les vestes gonflables).

Toutes les aides standard doivent figurer sur la demande de certificat de dérogation.

Veillez consulter l'article 8432 et l'annexe 4 des Règlements pour concours de paradressage de la FEI.

IMPORTANT – VEUILLEZ DRESSER LA LISTE DE TOUTES LES AIDES COMPENSATOIRES ou DE L'ÉQUIPEMENT ADAPTÉ QUE VOUS VOULEZ UTILISER :

<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
-------------------------	-------------------------	-------------------------



ANNEXE 1

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT DE DÉROGATION EN PARADRESSAGE DE CE

(PAGE 3 DE 4)

Veillez lire les déclarations ci-dessous et donner votre accord en cochant chaque case :

- Je confirme que j'ai transmis à CE cette demande de certificat de dérogation en paradressage de CE.
- Je comprends que, par la présente, je demande un nouveau certificat de dérogation en paradressage pour les concours de dressage et de paradressage sanctionnés par CE ou le renouvellement de mon certificat actuel.
- Je consens à ce que CE conserve et traite mes données personnelles, notamment mon nom complet, ma date de naissance, ma discipline et les documents médicaux pertinents, dans n'importe quel format.
- Je consens à ce que CE publie mon nom ainsi que mes aides compensatoires et mon équipement adapté, et les communique à des tiers, dont les organisatrices et organisateurs de concours de même que les officielles et officiels de concours.
- J'accepte que des vidéos et des photographies soient utilisées pour confirmer mon admissibilité à un certificat de dérogation en paradressage de CE ou à une catégorie de classification (ex. : comportement sur le terrain et hors terrain dans le cadre d'une activité équestre).
- Je certifie que ma licence sportive de CE est valide.
- J'accepte de dégager CE de toute responsabilité et de l'indemniser pour tout dommage matériel de quelque nature que ce soit ou pour toute blessure corporelle subie par moi ou par un tiers et pour toute blessure subie par mon cheval résultant de l'utilisation des aides ci-dessus. Je connais les règlements, les politiques et les règles de CE, et j'accepte de m'y conformer.
- Je confirme que j'ai pris connaissance des renseignements relatifs aux aides compensatoires et à l'équipement adapté pour le paradressage et que j'ai discuté de mes aides compensatoires ou de mon équipement adapté avec mon entraîneuse ou entraîneur.

**Attestation et consentement**

En apposant ma signature ci-dessous, je confirme que j'ai lu et compris les modalités et les procédures relatives au processus de classification nationale telles qu'elles sont décrites ci-dessus. J'accepte également de participer à tous les contrôles et essais fonctionnels requis dans le cadre du processus de classification.

Nom de l'athlète (en lettres moulées)			
Date de naissance	___ / ___ / ____ (JJ/MM/AAAA)		
Avez-vous déjà demandé une classification nationale?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Si oui, dans quelle catégorie avez-vous été classé(e)?			
Signature de l'athlète, de la tutrice ou du tuteur ou d'une autre personne responsable :			
Nom en lettres moulées :			
Date : ___ / ___ / ____ (JJ/MM/AAAA)			



ANNEXE 2

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT DE DÉROGATION EN PARADRESSAGE DE CE

(PAGE 1 DE 2)

Cette section doit être remplie par une ou un médecin.

Veillez écrire en lettres moulées et joindre des feuilles supplémentaires au besoin.

Informations pour la ou le médecin :

Nous avons besoin de certains renseignements médicaux au sujet des athlètes qui souhaitent participer aux concours de niveau Bronze de CE. Ces renseignements servent à confirmer que la personne présente une déficience admissible qui entraîne des limitations physiques permanentes, vérifiables et objectivement mesurables, susceptible d'être prise en compte dans le système de classification en paradressage.

Veillez fournir les résultats de tests et d'examens médicaux qui démontrent que l'athlète a reçu un diagnostic qui explique les déficiences physiques qu'elle ou il présente (ex. : IRM, EMG, etc.).

ATTESTATION DE LA OU DU MÉDECIN

Cette section doit être remplie par une ou un médecin.

La ou le médecin doit certifier le diagnostic de l'athlète et apposer sa signature, son numéro de permis et son estampille.

Nom de l'athlète : _____

Attestation :

Par la présente, je confirme que j'ai suivi cette patiente ou ce patient pendant _____ ans et qu'elle ou il présente le diagnostic indiqué ci-dessus.

Nom de la ou du médecin : _____

Numéro de permis : _____

Adresse de la ou du médecin : _____

Signature de la ou du médecin : _____

Date : ____/____/____ (JJ/MM/AAAA)

**Les renseignements contenus dans ce formulaire seront traités de façon confidentielle et conservés en toute sécurité dans les bureaux de CE.*



ANNEXE 2

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT DE DÉROGATION EN PARADRESSAGE DE CE

(PAGE 2 DE 2)

Diagnostic (état de santé) :

Veillez énumérer les problèmes de santé actuels de l'athlète, mais pas les symptômes.

--

Déficience(s) primaire(s) liée(s) à un diagnostic médical (état de santé) :

<input type="checkbox"/> Diminution de la force musculaire	<input type="checkbox"/> Ataxie	<input type="checkbox"/> Différence de longueur des jambes
<input type="checkbox"/> Diminution de l'amplitude de mouvements passifs	<input type="checkbox"/> Athétose	<input type="checkbox"/> Déficience ou perte d'un membre
<input type="checkbox"/> Petite taille (hauteur : _____ cm)	<input type="checkbox"/> Hypertonie	

La condition médicale est : permanente stable progressive variable congénitale (de naissance)

Date de la blessure de l'athlète (s'il y a lieu) : ____/____/____ (JJ/MM/AAAA)

Date de la dernière intervention chirurgicale (s'il y a lieu) : ____/____/____ (JJ/MM/AAAA)